

Sens & Finances

N° 8 - Septembre 2011
www.sens-et-finances.com

Le journal des nouveaux philanthropes

édito



Il n'y a pas de causes perdues, il n'y a que des causes abandonnées

Pour trouver sa place dans la vie, être pleinement heureux, il faut, je crois, apprendre, toujours apprendre. Tout au long de notre vie, pour nous adapter sans cesse à ce monde vibrionnant, nous avons tous vocation à être des apprentis. Du moins le devrions-nous !

L'apprenti ouvre ses yeux et ses oreilles, donne progressivement de la force et de l'habileté à ses mains. A l'écoute de ses éducateurs, il gravit peu à peu les degrés de la connaissance. Et un jour, il peut éprouver cette fierté magnifique, expression tranquille et souriante d'une réussite méritée.

La fierté des jeunes d'Apprentis d'Auteuil me touche parce qu'elle est légitime et sincère. Ces jeunes ne sont pas des « élus de la fortune ». Ils n'ont pas eu les mêmes chances que d'autres pour démarrer dans leur vie. Au contraire, il leur a fallu bien plus que d'autres apprendre à se prendre en mains.

Et pourtant ! Malgré des parcours parfois douloureux, erratiques, ils réussissent et leur réussite est remarquable. Ils ont repris confiance en eux et ont retrouvé l'envie d'apprendre. Le diplôme et la qualification qu'ils obtiennent l'ont souvent été de haute lutte... Cette victoire est donc d'abord une victoire sur eux-mêmes. Ils sont devenus différents, responsables, solidaires, sociables. Ils ne gaspillent plus leur énergie en actions rebelles.

Ces jeunes que certains disaient volontiers perdus, reprennent le chemin de leur vie parce qu'ils ont croisé la route d'éducateurs qui ne lâchent rien, n'abandonnent jamais et qui surtout, ont confiance en eux. Cet optimisme mesuré, intelligent, opiniâtre, sévère mais toujours compréhensif, redonne de l'avenir. Il fait la preuve que ne se perdent que ceux que nous abandonnons.

Nous pouvons tous, à la mesure de nos moyens, être porteurs d'espérance pour la jeunesse en difficulté. Elle a du talent, beaucoup de talent. Mais elle a aussi besoin d'être aimée et comprise pour pouvoir l'exprimer pleinement.

Bernard Pivot
Journaliste et auteur

Partageons avec la jeunesse, elle est notre plus grande richesse !



Les portes du monde du travail et de l'espérance sociale se ferment devant une partie de la jeunesse. Beaucoup de jeunes savent qu'ils vivront sans doute moins bien que leurs propres parents. Le profond mal-être que certains expriment interpelle la société toute entière. Que faisons-nous pour cette génération qui est notre avenir à tous ? Il y a là un défi majeur qu'il nous appartient de relever collectivement, mais aussi, chacun, à la mesure de ses moyens.

La jeunesse se révolte dans de nombreux pays d'Europe. En France, tout le monde semble d'accord pour reconnaître l'urgente nécessité d'agir et de redonner de l'espérance à la génération montante. La quasi-totalité des Français estime qu'il s'agit là d'une priorité des prochaines présidentielles¹. 61% des personnes interrogées dans l'enquête Apprentis d'Auteuil - Viavoice déclarent qu'ils ne voteront pas pour un candidat dont le programme serait muet sur la question des jeunes.

Agir pour la jeunesse, c'est agir pour notre avenir collectif

Depuis le milieu des années 70, les fruits de la croissance ralentie ont été confisqués par les plus de 45 ans. Selon le sociologue Louis Chauvel, « les jeunes valorisés hier sont devenus les seniors favorisés d'aujourd'hui »², au détriment de la génération montante. Comment continuer à croire que nous pourrions vivre bien et que nos propres enfants pourront s'épanouir dans une société où les ascenseurs sociaux ne fonctionnent plus, où l'espérance n'est réservée qu'à certains ? Comment ne pas comprendre les frustrations d'une grande partie de la jeunesse dans une société sourde à ses attentes légitimes ? Certes, tout ne se résume pas à un conflit générationnel. Certains jeunes souffrent beaucoup plus que d'autres. Ils payent le plus lourd tribut à la crise : 2 millions vivent en-dessous du seuil de pauvreté³, 20 000 sont sans domicile fixe⁴. Le suicide est la deuxième cause de mortalité chez les jeunes⁵. Cette jeunesse fragilisée doit faire l'objet d'une attention maximale. L'abandonner au bord du chemin est une menace pour la cohésion sociale. C'est un non-sens, humain d'abord, économique et social ensuite. C'est pour elle qu'il faut agir en priorité.

Nous avons tous les moyens de redonner de l'espérance à la jeunesse

Or aujourd'hui, la crainte de l'avenir véhiculée par les adultes empêche les jeunes de grandir en confiance. Il nous appartient donc de les aider à accéder à l'autonomie, à se former pour s'insérer socialement et professionnellement.

Le réflexe naturel est de dire que favoriser l'accès à la formation, à l'emploi, au logement, relève naturellement de politiques publiques. Certes, mais l'action publique est généralisante et dans bien des domaines, l'État a touché les limites du possible. C'est dans le champ des solidarités privées que se trouvent des moyens d'action ciblés et efficaces, notamment pour les plus démunis. La philanthropie, parce qu'elle choisit une cause, apporte des réponses adaptées à des situations plurielles et de plus en plus complexes. L'État ne se désengage pas de ses devoirs de solidarité mais il faut répondre à l'ampleur des besoins de façon complémentaire. Et en ce qui concerne la jeunesse en difficulté, toutes les générosités doivent s'exprimer.

La jeunesse en difficulté interpelle chacun d'entre nous

Choisir la cause de la jeunesse en difficulté, c'est donner du sens à sa propre réussite en partageant avec ceux qui n'ont pas les mêmes chances au départ. Si nous restons sans agir, nous risquons de gaspiller ce qui est notre plus grande richesse : la jeunesse ! Investir dans la jeunesse c'est préserver les équilibres sociaux. La philanthropie, ne se résume pas à la signature d'un chèque, c'est vouloir agir dans la durée en retrouvant la dimension collective de sa propre existence. Devenir philanthrope, c'est faire partager, grâce à un engagement généreux, sa foi en une société qui permet à chacun de se construire un avenir.

Xavier Delattre
Directeur des relations bienfaiteurs,
Apprentis d'Auteuil

¹ Enquête réalisée par l'Observatoire de la Jeunesse Solidaire Avril 2011

² Tribune publiée dans Le Monde du 4 janvier 2011

³ CERC 2004

⁴ La Défenseure des enfants 2007

⁵ Ministère de l'Éducation nationale

Un modèle français favorable, qui ne demande qu'à décoller !

La France a l'une des fiscalités les plus généreuses au monde sans que les Français en tirent tout le parti qu'ils pourraient. Conjuguer générosité et bonne gestion du patrimoine est pourtant le meilleur moyen d'être un donateur heureux.

La plupart des pays ont choisi d'encourager la générosité par une fiscalité adaptée, la France plus que d'autres. Les Français ne sont pas insensibles aux incitations fiscales : 12% disent en tenir compte, en particulier les cadres (25%)¹. Pour autant, la philanthropie en France reste en retrait de ce qu'elle pourrait être. 40% des Français déclarent donner chaque année. Les Britanniques sont plus de 50% à donner... chaque mois².

Au total, notre générosité atteint 3,3 milliards d'euros. C'est peu comparé aux 10 milliards de dollars de dons au Canada par exemple. Certes, les Canadiens peuvent obtenir un crédit d'impôt pour un don de charité à concurrence de 75% du revenu net imposable et un report du solde non utilisé sur 5 ans. Le Canada compte 23 millions de donateurs, soit 84% de la population de plus de 15 ans. En France, en 2009, 6 millions de foyers fiscaux ont donné en moyenne 292 €³.

Bien sûr, la philanthropie ne se résume pas à un raisonnement fiscal. Pour preuve, la Suède est le seul pays d'Europe avec la Slovaquie où n'existe aucun dispositif d'incitation fiscale à la générosité privée. Avec son État-providence, son taux d'imposition élevé, une redistribution des revenus les plus égalitaires au monde, la Suède est un pays généreux. Le taux de bénévolat y est notamment parmi les plus élevés dans les pays de l'OCDE⁴. Chaque Suédois est membre actif de 4 associations en moyenne. L'exemple suédois montre bien que la philanthropie est d'abord un état d'esprit mais que la fiscalité peut être aussi un accélérateur de générosité. Il faut la prendre comme telle et en faire l'allié intelligent de son projet généreux.

Laurence Delchiaro

ACTUALITÉ FISCALE 2011 / ISF DON

La réforme actuelle de la fiscalité confirme tous les avantages fiscaux liés aux dons aux fondations reconnues d'utilité publique (FRUP) et aux fondations abritées par ces dernières. Ainsi, si la Loi de finances pour 2011, adoptée en juillet dernier, maintient pour l'ISF, les possibilités de déductions fiscales en cas de souscription au capital d'une PME ou de dons à une FRUP, elle rend les investissements au capital d'une PME moins porteurs. Les dons à une FRUP permettent toujours de réduire votre ISF jusqu'à 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000 €. Mais si vous investissez dans une PME, la déduction fiscale est limitée à 50% et plafonnée à 45 000 €.

Rappelons que si le montant de la réduction ISF est limité à l'année d'imposition, la fraction non utilisée pour l'ISF ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu. Les nouveaux barèmes de l'ISF ont également réduit à deux le nombre de tranches d'imposition à l'ISF. Au 30 septembre 2011, seuls y seront assujettis les contribuables disposant d'un patrimoine supérieur à 1,3 millions d'euros. Ne plus payer l'ISF ne fait pas perdre pour autant tout intérêt fiscal au don. Il suffit d'affecter son don sur l'impôt sur le revenu. Le différentiel entre la déduction ISF et la déduction IR n'est que de 9%. La réduction d'IR est en effet égale à 66% du montant du don, dans la limite de 20% du revenu imposable, avec une possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

Ces nouvelles dispositions fiscales ne sont donc pas de nature à infléchir un projet généreux. Les dons permettent aux fondations comme Apprentis d'Auteuil, d'innover et de mettre en place les dispositifs adaptés aux nouvelles problématiques de la jeunesse en difficulté.

Claire Dognin

Responsable philanthropie, Apprentis d'Auteuil

ACTUALITÉ PATRIMONIALE 2011 / DONATIONS

Des leviers de générosité à mieux utiliser

Réfléchir de son vivant à la destination de son patrimoine est une façon de donner du sens aux fruits de toute une vie et, au-delà de sa propre existence, de continuer à aider une cause qui vous est chère.

Premier outil, la donation, sorte « d'avance sur héritage ». La réforme fiscale vient d'alourdir sa taxation, sauf pour les donations en faveur des FRUP, et le délai entre deux donations pour profiter pleinement des abattements est passé de 6 à 10 ans. Ces données nouvelles invitent à repenser la façon d'utiliser la donation pour transmettre du patrimoine à ses proches ou investir dans une cause choisie. Régularisée par notaire, la donation est irrévocable, son montant sort de l'assiette fiscale du donateur. Mais surtout, une donation en faveur d'une FRUP, totalement exonérée de droit de mutation, offre l'assurance d'affecter l'intégralité de la somme à la cause choisie. Une solution intermédiaire est la donation temporaire d'usufruit faite également devant notaire pour une durée minimale de 3 ans : le donateur conserve la nue-propriété du bien qui sort de son assiette fiscale ISF, pendant que la FRUP en perçoit les revenus.

Décider de transmettre des biens de son vivant à une cause peut également se faire par legs, inscrit dans son testament. Un legs à une FRUP est totalement exonéré de droits de succession. Ou encore par la souscription d'une assurance-vie au profit d'une FRUP, ce placement financier permettant de lui transmettre un capital exonéré de tout impôt.

Kristiaan Tokka

Responsable libéralités, Apprentis d'Auteuil

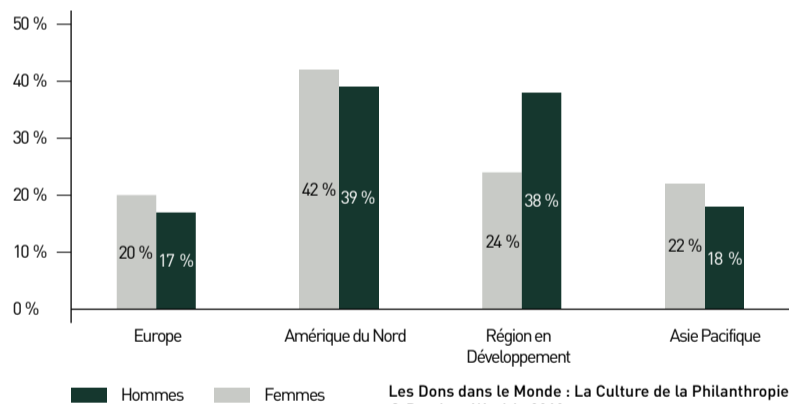
¹ France Générosités

² Baromètre 2008 de la générosité en France, Fondation de France ; UK Giving 2009, CharitiesAidFoundation

³ Recherches & Solidarités, La générosité des Français, 15^{ème} édition

⁴ Organisation de coopération et de développement économiques

% d'hommes et de femmes chez lesquels la bienfaisance fait partie des trois postes de dépenses prioritaires par région du monde



Vous avez jusqu'au 30 septembre 2011 pour donner à une Fondation ou investir dans une PME dans le cadre de l'ISF.

Toutefois, les contribuables dont le patrimoine a une valeur nette taxable inférieure à 3 millions d'euros sont dispensés de joindre le justificatif fiscal à leur déclaration. Pour les autres contribuables, pensez à faire votre don avant le 20 septembre pour permettre l'envoi de votre reçu fiscal.

Pour suivre l'actualité de l'ISF Don, rendez-vous sur isf.blog.fondation-auteuil.org

▶ **58%**

des français jugent prioritaire d'améliorer l'encadrement des élèves.

▶ **57%**

des français souhaitent que l'on développe l'enseignement professionnel et les formations en alternance.

▶ **53%**

des français jugent prioritaire de mettre les parents devant leurs responsabilités (y compris financières ou pénales).

¹Sondage Viaoice pour Apprentis d'Auteuil. Interviews réalisées par téléphone du 25 au 31 mai 2011. Echantillon de 1 000 personnes, représentatif de la population française de 18 ans et plus.

Les sociétés payent chèrement leur désintérêt pour leur jeunesse

Je crois que ne pas s'intéresser à la jeunesse est, pour une société, se priver d'une énergie formidable, tourner le dos à ce qui est pour partie, son futur et créer les conditions d'un contentieux intergénérationnel aujourd'hui palpable. Les Français, comme le montre l'enquête Apprentis d'Auteuil, ont conscience que le système actuel est grippé faute de réussir à introduire de l'égalité et de la solidarité entre les générations. Ils ont raison de vouloir en faire un thème majeur de la future campagne présidentielle. Ils ont raison également de penser qu'un encadrement plus important dans l'école permettra à un plus grand nombre de réussir. A ceci près que la dette et les déficits abyssaux qui sont les nôtres limitent la marge de manœuvre.

Je crois qu'il faut être pragmatique et singulariser le niveau d'encadrement selon les territoires et les établissements. Tenir compte du fait que là où la famille ne peut

ou ne sait pas aider le jeune, le collectif doit prendre le relais.

Par contre, que 57%¹ des personnes interrogées pensent qu'il faille mettre les parents devant leurs responsabilités, y compris pénales et financières, est méconnaître la réalité. Les familles concernées sont souvent en grande vulnérabilité. C'est aussi une façon de donner du pouvoir à des jeunes sur leurs parents, ce qui, loin de restaurer l'autorité parentale, la détruit un peu plus.

Enfin, il est heureux que les Français accordent autant d'importance à la formation professionnelle pour ouvrir d'autres voies de réussite à la jeunesse. Notre système scolaire ne valorise que l'excellence intellectuelle et précoce, avec un véritable culte du diplôme. Oui, il faut valoriser, encourager, la formation professionnelle. Il faut donner à chacun une seconde chance, voire plus, pour reprendre un parcours scolaire ou valider les acquis de son expérience.

Dominique Reynié

Directeur général de la Fondation pour l'Innovation Politique (FONDAPOL)



Regards

Lutter contre le décrochage scolaire pour redonner un avenir aux jeunes en difficulté



Fragilisation sociale et économique, précarisation des structures familiales, exposition au chômage... sont les facteurs multiples qui dégradent les conditions de vie des plus jeunes et influent sur leur réussite. Selon le ministère de l'Éducation nationale, 254 000 jeunes ont décroché du système scolaire entre juin 2010 et mars 2011. Cette rupture s'accompagne trop souvent de souffrances, de perte de repères, de confiance en soi et dans son avenir. Le risque de chômage est alors multiplié par trois. Il est pourtant possible de rompre la spirale des échecs. Apprentis d'Auteuil accompagne ces jeunes dans la reconquête de leur vie. Dans ses 200 établissements partout en France, plus de 13 000 d'entre eux prennent un nouveau départ.

Des jeunes en rupture

Ce phénomène grave peut être lié à une situation familiale marquée par la précarité, des conditions de vie difficiles, une socialisation en rupture d'autorité. Par exemple, lorsque les parents, confrontés à une situation qui les dépasse, ne savent pas mettre en place l'organisation nécessaire aux études, comme un temps pour les devoirs, une heure raisonnable pour le coucher, ou lorsque la famille est touchée par la violence, la dépression... Le décrochage traduit une sortie du système au sens large, avec lequel il est souvent long et difficile de renouer.

Permettre les réussites

Quelles solutions pour ces jeunes ? 58%¹ des Français estiment qu'un renforcement des moyens humains dans l'école est indispensable. 39% souhaitent plus

d'autorité, d'action sociale et de prévention. C'est dans ce sens que la fondation travaille depuis longtemps déjà : les jeunes qu'Apprentis d'Auteuil accueille sont en moyenne déscolarisés depuis un ou deux ans. D'autres parmi ces jeunes sont scolarisés, mais expriment un vrai mal-être : pour eux, le risque de décrochage est majeur.

Apprentis d'Auteuil offre aux jeunes dans ses établissements un accompagnement éducatif personnalisé, dans des classes à petits effectifs et avec un encadrement renforcé. Les élèves se réconcilient avec l'école par le biais de matières où ils se sentent à l'aise, d'activités sportives, de découverte in situ de métiers... Ils se recentrent sur des valeurs et comportements leur permettant de reprendre leur parcours dans de bonnes conditions.

Et ces méthodes fonctionnent : 75 % des jeunes qui se présentent aux examens les réussissent. Apprentis d'Auteuil leur permet aussi, grâce à la formation professionnelle, de se projeter dans un métier, d'y réussir même si l'école a été pour eux un lieu d'échec : ainsi 20 de ces jeunes ont été médaillés l'an dernier au concours du Meilleur Apprenti de France.

Retisser des liens

Plus largement, pour lutter contre la déscolarisation et la prévenir, le travail d'Apprentis d'Auteuil consiste à retisser les liens entre la famille et l'école, entre l'école et l'internat, à reconstruire progressivement autour du jeune le cadre où il pourra reprendre confiance en lui-même, en sa capacité d'apprendre et de progresser. La fondation agit pour cela notamment au niveau des familles dans une logique de coéducation et non de substitution, en créant des « maisons des familles » pour réapprendre à vivre ensemble, avec le soutien d'éducateurs et de médiateurs familiaux.

Lorsque les enfants sont placés par l'Aide Sociale à l'Enfance dans des Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS), Apprentis d'Auteuil crée des « espaces familles » pour que les parents puissent exercer leurs droits de visite dans de bonnes conditions et réinvestir leur rôle.

Quand il faut réapprendre à apprendre...

Rattraper un enfant en rupture scolaire nécessite du « cousu-main », explique Michel Coutable, directeur des établissements Apprentis d'Auteuil Sainte-Jeanne d'Arc, en Touraine, où depuis 5 ans, une classe hors norme accueille des jeunes en grande difficulté. « Cette classe DIMA* hors contrat, s'adresse à des élèves de 15 ans ou plus, en échec scolaire, à qui nous proposons un parcours personnalisé de remobilisation, très ouvert sur le champ professionnel ».

Une douzaine de jeunes en bénéficie actuellement. Si certains arrivent en cours d'année, l'objectif est pour tous de rebasculer sur une formation traditionnelle à la rentrée suivante, centre de formation par l'apprentissage ou lycée professionnel. L'enseignement se fait au rythme de chacun. Certains ne participent qu'à cette classe, d'autres suivent partiellement le cursus classique, d'autres sont en CAP. Les trois quarts des cours sont assurés par deux enseignants, de façon à créer une relation de proximité et de confiance. « Nous souhaitons leur permettre d'acquérir le socle des compétences requis en fin de 3^{ème}, mais aussi et surtout « les remettre en posture d'apprenant » insiste Michel Coutable. Cela passe par le respect des horaires, la tenue des cahiers, le fait d'accepter des remarques. Ces compétences comportementales sont un vecteur d'employabilité essentiel ; elles doivent être acquises pour pouvoir être réinvesties, quel que soit leur métier plus tard ». Ce dispositif fonctionne grâce à un réseau de professionnels locaux, boulanger, carreleur, couvreur... qui accueillent les jeunes en stage, voire les emploient quand ils ont leur CAP. « Nous sommes aujourd'hui sollicités par la Mission Locale et d'autres organismes sociaux qui nous envoient de plus en plus de jeunes en errance scolaire. Les besoins sont importants, il faudrait ouvrir d'autres classes DIMA. Ce dispositif permet d'agir en prévention et de remettre des enfants sur de bons rails ».

* Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance



Michaël Lonsdale
Comédien

Nous avons de l'amour à transmettre à la jeunesse

Je crois que tout être humain a des dons qu'il doit pouvoir exprimer. Pour cela, il nous faut porter sur chacun un regard bienveillant, généreux et compréhensif. Plutôt que de juger la jeunesse en difficulté, essayons de comprendre sa détresse. Comment peut-elle trouver sa place dans une société qui valorise le gain, la richesse, les relations virtuelles... ? Aux jeunes qui démarrent durement dans la vie, qui parfois n'ont pas eu la chance de grandir dans l'amour d'une famille, nous pouvons apporter une autre espérance, l'envie d'avancer et de surmonter avec patience et courage les difficultés. Le rôle de fondations comme Apprentis d'Auteuil est fondamental, en permettant à ces jeunes de se former à différents métiers, mais surtout en leur apprenant à vivre. En les entourant d'amour et de respect. Tous les gestes de générosité que nous pouvons faire pour soutenir les projets comme ceux d'Apprentis d'Auteuil sont porteurs d'humanité.

Retrouvez toutes les vidéos et témoignages sur www.sens-et-finances.com

Abonnez-vous à la newsletter et restez connectés

d'experts



Olivier Ferrand

Président-fondateur de Terra Nova

Cessons de discriminer notre jeunesse

La société française a fait le choix implicite, pour protéger ses acquis et son niveau de vie, de faire de sa jeunesse une variable d'ajustement face à la crise. Nos politiques publiques de l'éducation, de l'emploi, sociales ou fiscales, discriminent, en fait, parfois en droit, les entrants. Résultat, nous avons fait de la jeune génération celle des nouveaux pauvres.

Pour donner un avenir à la jeunesse, il faut bien sûr miser sur la qualité de sa formation. Ce que nous ne faisons pas. L'effort éducatif de la nation a diminué d'un point de PIB en 10 ans, soit près de 20 milliards d'euros. Parallèlement, la même somme était injectée dans le système des retraites ! Donc oui, il faut plus de moyens pour l'école et donc, un meilleur encadrement. Oui aussi pour revaloriser l'enseignement professionnel. Notre système méritocratique est éliminatoire à tous les échelons, particulièrement au niveau du Bac où les bacheliers issus des lycées professionnels se voient le plus souvent refuser tout accès à

l'enseignement supérieur. Créons de nouvelles filières, par exemple une filière professionnelle d'excellence autour des écoles d'Arts et Métiers.

Motiver les jeunes en leur ouvrant les portes d'un avenir possible est la carte à jouer. Celle de la pénalisation et de la culpabilisation des parents, suggérée par 53% des sondés par Apprentis d'Auteuil est inutilement répressive et disqualifiante. La prise de conscience par les Français du mal-être de sa jeunesse est réelle. L'avenir de celle-ci est assombri notamment parce qu'elle aura à payer le poids de nos dettes... A titre privé, se pratique une solidarité forte vis-à-vis des jeunes : les transferts des grands-parents vers les enfants et petits enfants représentent environ 80 milliards d'euros ! Mais tous les jeunes n'ont pas cette chance. Aux politiques publiques de faire leur révolution et de cesser de discriminer la jeunesse. Nous sommes un des seuls pays où cela se pratique avec une telle constance !

LD



François Content
Directeur général d'Apprentis d'Auteuil

Faites avec nous le choix de la jeunesse, elle est notre avenir

Les questions liées à la jeunesse en difficulté ont une place de plus en plus centrale dans le débat public. L'étude qu'Apprentis d'Auteuil a fait réaliser à ce propos montre d'ailleurs que la politique en faveur de la jeunesse devra être un thème majeur de la campagne présidentielle à venir. Tant mieux ! Car nous savons tous qu'abandonner une partie de la génération montante c'est hypothéquer le devenir de notre société et l'avenir de ceux que nous aimons.

Depuis 145 ans, Apprentis d'Auteuil, première institution française privée de soutien à la jeunesse en difficulté, propose à ces jeunes en souffrance une nouvelle espérance sociale. Dans 200 établissements, nous les accompagnons, de la petite enfance jusqu'à leur insertion professionnelle et sociale. Notre expérience nous permet de témoigner que ces jeunes, malgré leurs échecs et leurs parcours douloureux, s'ils sont entourés et aimés, peuvent repartir dans la vie.

Avec Apprentis d'Auteuil, vous avez l'opportunité de concrétiser un projet philanthropique dans les meilleures conditions d'efficacité et de pertinence. Nous vous aidons en toute transparence à trouver la formule qui convient à votre désir d'engagement. Fondation abritante, nous accueillons votre propre fondation, pour travailler avec vous, sur des projets en faveur des enfants et des jeunes en détresse.

Il n'est de plus grand bonheur que de redonner à ceux qui l'avaient perdue, l'envie de réussir leur vie.

Directeur de la publication : François Content **Rédacteur en chef :** Roland Raymond
Rédaction : François Content, Claire Dognin, Xavier Delattre, Laurence Delchiaro, Olivier Ferrand, Michael Lonsdale, Bernard Pivot, Dominique Reynié, Kristian Tokka.
Crédits photos : Besnard/Apprentis d'Auteuil, Castro, Corbis, Fondapoi, Terra Nova.
Illustration : Peb&Fox.
Création et coordination : Maxyma, imprimé en août 2011 par Guillaume Rotatives.
Ce journal est imprimé sur du papier PEFC.
Sens & Finances : N°8 - n° ISSN0756-3454.
Edité par Apprentis d'Auteuil 40 rue Jean de La Fontaine 75016 Paris, tél : 01 44 14 75 75
E-mail : contact@apprentis-auteuil.org **Internet :** www.apprentis-auteuil.org



Opinion

Investissons-nous ! L'action solidaire est à la hausse

A la suite du Conseil des Ministres du 11 mai dernier, il se confirme que l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) existe encore et surtout que la loi TEPA qui permet de déduire les dons faits aux fondations aussi. Pourtant, bien des incertitudes ont pesé sur cette loi fiscale mettant en danger des actions menées par le monde associatif au profit des personnes défavorisées.

Il est donc possible de poser un acte de solidarité à moindre frais puisque la loi nous y incite, pour ne pas dire nous y invite en maintenant 75% de déductibilité pour les dons faits aux fondations reconnues d'utilité publique. Les nouvelles lois de défiscalisation permettent de s'engager sur des sommes importantes. Nous pouvons aujourd'hui « donner un sens supplémentaire à notre patrimoine », sans que cela ne déséquilibre notre vie, notre bien-être ou celui de nos enfants. Quand l'intelligence du cœur enrichit ingénierie financière et avantages fiscaux, le don s'inscrit dans une perspective nouvelle et devient philanthropie. Si bien des causes s'offrent à nous, il en est une que nous ne pouvons ignorer. Elle touche à l'avenir même de notre société.

Aujourd'hui en France, 2 millions d'enfants et d'adolescents vivent sous le seuil de pauvreté¹. 20 000 sont sans domicile fixe² et 98 000 ont été signalés en danger ou en risque³. Si 71 % des jeunes se disent « très préoccupés » par leur avenir⁴, qu'en est-il de ceux qui démarrent dans la vie avec moins de chances sociales, scolaires et éducatives ? Pourtant, des solutions existent, des structures, comme la fondation Apprentis d'Auteuil, sont à l'œuvre et des solidarités nouvelles apparaissent. Encore faut-il qu'elles aient des moyens pour agir. Il est de notre responsabilité de participer à la construction d'un monde différent pour nos enfants. Selon nos moyens, nous pouvons soutenir des projets concrets et durables pour l'avenir des jeunes et des enfants. Investissons dans un monde qui donne une place légitime aux jeunes, sans discrimination et leur propose une espérance sociale au-delà des échecs et du parcours précaire qui ont été les leurs. Même si les fondations ont bien moins profité de ce partage ISF/TEPA au service de la solidarité que les PME, force est de constater que plus de 100 millions d'euros ont été alloués à des FRUP⁵.

Pour la fondation Apprentis d'Auteuil, ces dons ont permis un réel investissement dans des projets innovants pour faire face aux nouvelles détresses telles que le décrochage scolaire, la violence et agir en prévention par l'aide à la parentalité, l'insertion sociale et professionnelle de jeunes adultes désorientés... Autant d'actions engagées qui ont vocation nécessaire de s'étendre !

Le dispositif ISF de la loi TEPA est, pour ceux qui sont concernés, un moyen de peser et d'agir. En créant un outil simple et efficace, la loi a donné la liberté à

chacun de choisir la destination de son impôt, d'en faire l'outil d'expression d'un engagement responsable. Profitons de cette opportunité pour poser un acte majeur. Investissons-nous et agissons solidaire pour ceux qui en ont besoin.

- Marie Louise ANTONI, conseillère du président, Groupe Générali
Frédéric BEDIN, directeur général, Le Public Système
Nicolas BERGERAULT, président, L'atelier des Chefs
Pierre CAZAUX, président, Dragon Rouge
Marc CELLIER, administrateur, CallanderManagers
Guillaume de CHARRY, gérant, OXONDO
Bruno de CHAZEUX, directeur général département transaction, Colliers UFG PM
Alain de CORSON, directeur Chartres Mobilité / Filibus
Stanislas CROMBACK, président, CoventPartners
Edouard DASSONVILLE, agent général Générali
Pierre-Guillaume DAY, managing partner, Day & Partners membre de Talent First Pgd
Guillaume DIAN-FLON, gérant, 360° By Flower
Dominique FEUTRY, direction des risques groupe, BPCE
Thierry de FEYDEAU
Pierre-Hervé GAUTIER, président, Fondation Robert Abdesselam
Guirec le GOFFIC, directeur général, ADH Experts
Jacques de la GUILLONNIERE, président fondateur, Novelty
Bruno KELLER, directeur général, Eurazeo
Jean-Philippe LAMBERT, avocat à la cour et au cabinet d'avocats international Mayer Brown
Marie-Christine LAURIOL, correspondante de France Inter et France Info à Marseille
Pascal LEBARD, directeur général Sequana, président Arjowiggins et Antalis
Vincent MONTAGNE, président directeur général, Media-Participations
Maxime PETIET
Jean-Paul REDOUIN, premier sous-gouverneur, Banque de France
Guillaume RENONDIN, directeur général, SAMI
Laurent REPELIN, directeur général, Bongrain Food Service
Samir RIZK, président, société G.A.
Denis ROUX, directeur d'Agence Régionale SEVIA
Geoffroy ROUX DE BEZIEUX, président directeur général, Virgin Mobile France
Ralf SCHENTULEIT, gérant cabinet Kalypto
Matthieu SEGAX, directeur adjoint Groupe Aix-en-Provence Société Marseillaise de Crédit
Jean-Marc SUZANNE, président, Free Rail Services et gérant fondateur de Knoho
Arnaud TOURTOULOU, vice-président, CB'a Design Solutions
Franck VAN HASSEL

Engagés comme Ambassadeurs d'Apprentis d'Auteuil. Les clubs d'Ambassadeurs rassemblent des dirigeants d'entreprises qui mettent leurs compétences au service des jeunes accueillis à Apprentis d'Auteuil. Ils sont une passerelle entre la fondation et le monde de l'entreprise, pour mettre à disposition leurs expertises, leurs réseaux et être des relais de collecte et de communication.

¹⁻² CERC 2004

³ Adolescents en souffrance, La Défenseure des enfants 2007

⁴ IPSOS, Regards croisés adolescents, Professeurs, Infirmières Scolaires Avril 2008

⁵ CFO News 8 avril 2011

BULLETIN DE DON

Je fais un don de €

- Je recevrai un reçu fiscal me permettant de bénéficier des avantages fiscaux de la loi TEPA cette année si je donne avant le 30 septembre 2011.
- Je ne suis pas imposable dans le cadre de l'ISF, mais je recevrai un reçu fiscal dans le cadre de l'Impôt sur le Revenu.
- Je donne par chèque à l'ordre d'Apprentis d'Auteuil.

Nom : Prénom :
Adresse : CP : Ville :
Téléphone (facultatif) : Email (facultatif) : @

- Je souhaite recevoir un dossier d'information sur la loi TEPA.
- Je souhaite recevoir chaque parution du journal Sens & Finances.
- J'accepte de recevoir des informations d'Apprentis d'Auteuil par email.
- Je souhaite recevoir une documentation sur les modalités de legs, donations et assurance-vie.



RÉAPPRENDRE À VIVRE

Apprentis d'Auteuil
40 rue Jean de La Fontaine 75016 Paris
Fondation reconnue d'utilité publique depuis 1929
Fondation abritante depuis 2009



Ces informations sont nécessaires au traitement de votre don. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant en écrivant à Apprentis d'Auteuil. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres organismes. Si vous ne le souhaitez pas, vous pouvez cocher la case .

